



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Aménagement de la rue de la Plaine - autorisation de signature du
marché du lot 1 'VRD'**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2005

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Plaine, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 juin 2005, a autorisé la signature des marchés de travaux pour :

- le lot 2 « Eclairage Public » avec l'entreprise INEO pour un montant estimatif de 30 437,00 € T.T.C.
- le lot 3 "Espaces Verts" avec l'entreprise GRIFFON pour un montant estimatif de 54 982,78 € T.T.C.

Le lot 1 VRD ayant été déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 7 juin 2005, une consultation sur la base d'un marché négocié a été relancée. La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 octobre 2005, a retenu l'entreprise EUROVIA pour un montant estimatif de 239 948,30 € H.T. soit 286 978,17 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché avec l'entreprise EUROVIA pour un montant estimatif de 239 948,30 € H.T., soit 286 978,17 € T.T.C.

La dépense sera imputée au chapitre 21 - Fonction 8221 – Article 2151.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS